



ISAGENIX INTERNATIONAL, LLC

POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DES DEVISES ÉTRANGÈRES

En 2017, Isagenix a mis sur pied une nouvelle Politique sur l'échange de devises étrangères qui a eu une incidence positive sur les Associés, leur offrant un traitement juste et équitable, peu importe où ils se trouvent dans le monde. Notre objectif est de protéger les entreprises d'un taux de change des devises étrangères imprévisible et de créer un modèle d'entreprise encore plus durable.

AVANTAGES

- Incidence positive sur les leaders offrant un traitement juste et équitable à chaque Associé à l'échelle mondiale.
- Associés rémunérés équitablement pour les volumes d'affaires (VA) qu'ils génèrent dans chaque pays
- Meilleure politique de sa catégorie, élaborée par la direction de Isagenix, en collaboration avec les personnes sur le terrain

FONCTIONNEMENT

Isagenix élaborera un Multiplicateur de commissions fondé sur la source du volume de chaque pays, à l'endroit même où l'Associé exploite son entreprise. Ce nouveau Multiplicateur de commissions constituera une moyenne pondérée unique à la quantité de volume provenant de chaque pays. Il sera utilisé comme multiplicateur pour leurs commissions*.

Le nouveau Multiplicateur de commissions sera calculé et mis à jour chaque trimestre et appliqué à tout Associé dont au moins 10 pour cent ou plus de son volume proviennent de l'extérieur du pays où il réside.

Tout Associé qui génère en moyenne 250 cycles par semaine en volume américain au cours du trimestre recevra, pour ses commissions, le taux de change équivalent pour les États-Unis, et ce, peu importe son marché de base.

TERMES CLÉS

Facteur du taux de change des devises étrangères Isagenix – Exprimé en pourcentage basé sur le taux de change des devises étrangères actuel avec les États-Unis et le taux de change Isagenix pour ce marché. Ce facteur varie selon une base trimestrielle, selon le marché.

Facteur personnel du taux de change des devises étrangères – Une moyenne pondérée unique à chaque Associé fondée sur le volume d'affaires produit dans chaque marché où l'Associé obtient un volume d'affaire.

Multiplicateur de commissions – Calculé en tenant compte du taux de change des devises étrangères actuel du marché où l'Associé réside et du facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'Associé. Le Multiplicateur de commissions est utilisé pour déterminer les gains d'un Associé.

TAUX T1 2022

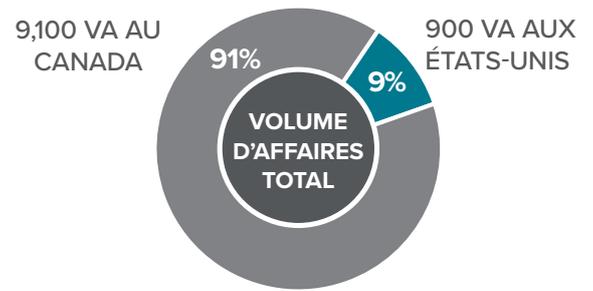
PAYS	MULTIPLICATEUR DE DEVISES ISAGENIX	TAUX DE CHANGE ACTUEL DES DEVISES ÉTRANGÈRES DU MARCHÉ	FACTEUR DU TAUX DE CHANGE DES DEVISES ÉTRANGÈRES ISAGENIX
AUSTRALIE	1.11	1.40	79.4%
AUTRICHE	0.90	0.81	100.0%
BELGIQUE	0.90	0.81	100.0%
CANADA	1.11	1.28	86.9%
ROYAUME DU DANEMARK	0.90	0.81	100.0%
FINLANDE	0.90	0.81	100.0%
FRANCE	0.90	0.81	100.0%
ALLEMAGNE	0.90	0.81	100.0%
IRLANDE	0.90	0.81	100.0%
ITALIE	0.90	0.81	100.0%
JAPON	108.00	108.00	100.0%
MEXIQUE	18.90	21.09	89.6%
NOUVELLE-ZÉLANDE	1.28	1.47	86.9%
NORVÈGE	0.90	0.81	100.0%
POLOGNE	0.90	0.81	100.0%
PORTUGAL	0.90	0.81	100.0%
ESPAGNE	0.90	0.81	100.0%
SUÈDE	0.90	0.81	100.0%
SUISSE	0.90	0.81	100.0%
PAYS-BAS	0.90	0.81	100.0%
ROYAUME-UNI	0.82	0.74	100.0%
ÉTATS-UNIS	1.00	1.00	100.0%

EXEMPLES

■ Exemple 1

Un Associé demeurant au Canada produit 91% de son volume d'affaires au Canada et 9% de son volume d'affaires aux États-Unis.

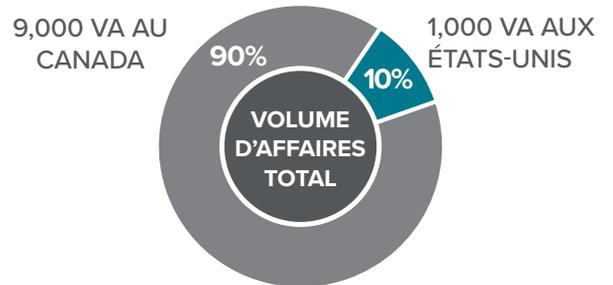
Parce que l'Associé ne génère pas 10% ou plus de son volume d'affaires à l'extérieur du pays où il réside, la **nouvelle Politique sur l'échange de devises étrangères ne s'applique pas**. Cela signifie que le Taux de change des devises étrangères Isagenix pour le Canada de 1.11 sera utilisé.



■ Exemple 2

Un Associé demeurant au Canada produit 90% de son volume d'affaires au Canada et 10% de son volume d'affaires aux États-Unis.

Parce que l'Associé génère 10% ou plus de son volume d'affaires à l'extérieur du pays où il réside, la **nouvelle politique de taux de change des devises étrangères s'applique**. Nous pouvons maintenant calculer son Facteur personnel du taux de change des devises étrangères.



PAYS	CANADA	ÉTATS-UNIS	CALCUL DU FACTEUR PERSONNEL DU TAUX DE CHANGE DES DEVISES ÉTRANGÈRES
Pourcentage de VA	90%	10%	
Facteur du taux de change des devises étrangères Isagenix*	86.9%	100%	
Calcul de la moyenne pondérée	.9 x 86.9% = 0.782	0.1 x 100% = 0.1	

Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'Associé est de **0.882**.

Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'Associé peut donc être utilisé pour calculer leur Multiplicateur de commissions.

$$1.28 \text{ (Taux de change actuel du marché canadien*)} \times 0.882 \text{ (Facteur personnel du taux de change des devises étrangères)} = 1.13$$

Le multiplicateur de commissions est de 1.13.

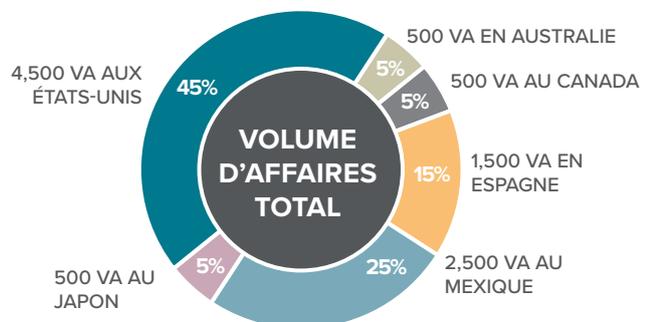
Si la valeur du cycle hebdomadaire américain est de 54 \$ US, cette valeur sera multipliée par le Multiplicateur de commissions afin de déterminer la valeur par cycle que l'Associé recevrait en dollars canadiens :

$$54 \$ \text{ US} \times 1.13 = \mathbf{60.90 \$ \text{ CA}} \text{ par cycle}$$

■ Exemple 3

Un Associé résidant au Canada produit le volume d'affaires suivant :

Parce que l'Associé génère 10% ou plus de son volume d'affaires à l'extérieur du pays où il réside, la **nouvelle Politique sur l'échange de devises étrangères s'applique**.



*Les taux sont indiqués dans le tableau sur la première page. (Le format des numéros est particulier aux États-Unis)

NOUS POUVONS MAINTENANT CALCULER SON FACTEUR PERSONNEL DU TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES :

PAYS	AUSTRALIE	CANADA	ESPAGNE	MEXIQUE	TAÏWAN	ÉTATS-UNIS	CALCUL DU FACTEUR PERSONNEL DU TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES
Pourcentage de VA	5%	5%	15%	25%	5%	45%	
Facteur du taux de change des devises étrangères Isagenix*	79.4%	86.9%	100.0%	89.6%	100.0%	100%	
Calcul de la moyenne pondérée	0.05 x 79.4% = 0.040	0.05 x 86.9% = 0.043	0.15 x 100% = 0.150	0.25 x 89.6% = 0.224	0.05 x 100% = 0.050	0.45 x 100% = 0.450	0.040 + 0.043 + 0.150 + 0.224 + 0.050 + 0.450 = 0.957

Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'Associé est de **0.957**.

Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'Associé peut donc être utilisé pour calculer leur Multiplicateur de commissions.

$$1.28 \text{ (Taux de change actuel du marché canadien*)} \times 0.957 \text{ (Facteur personnel du taux de change des devises étrangères)} = 1.22$$

Le multiplicateur de commissions est de **1.22**.

Le Multiplicateur de commissions peut alors être utilisé pour déterminer les commissions gagnées. Si la valeur du cycle hebdomadaire américain est de 54 \$ US, cette valeur sera multipliée par le Multiplicateur de commissions afin de déterminer la valeur par cycle que l'Associé recevrait en dollars canadiens :

$$54 \text{ \$ US} \times 1.22 = \mathbf{66.09 \text{ \$ CA par cycle}}$$

Si, dans l'exemple ci-dessus, l'Associé résidait au **Mexique**, le Multiplicateur de commissions serait de **1.41** et la valeur par cycle serait de **76.01 pesos mexicains**.

Si l'Associé résidait au **Japon**, le Multiplicateur de commissions serait de **103.37** et la valeur par cycle serait de **5582.10 yens japonais**.

FOIRE AUX QUESTIONS

EST-CE QUE DES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS AU PLAN DE RÉMUNÉRATION?

Non. La façon dont vous êtes rémunéré ainsi que les autres commissions Isagenix demeurent les mêmes. La nouvelle politique permet à Isagenix de calculer un Facteur personnel du taux de change des devises étrangères sur les marchés où vous avez généré un volume d'affaires.

COMMENT CELA AFFECTERA-T-IL MES PAIEMENTS/ÉTATS DE COMPTE DE COMMISSIONS?

Pour certaines commissions (Équivalence exécutive, etc.), le montant total payé en dollars sera fondé sur votre Facteur personnel de taux de change des devises étrangères. Cela variera selon le marché.

EST-CE QUE TOUTS LES GAINS SONT SUJETS À UNE MISE À JOUR AVEC LA POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES?

Non. Les Prime d'introduction de produits (PIP) possèdent un montant fixe pour chaque marché et ne seront pas touchées.

OÙ PUIS-JE CONSULTER LE RAPPORT DE MON VOLUME D'AFFAIRES DANS UN OU D'AUTRES PAYS?

Vous pouvez consulter les VA cumulées pour chaque marché Isagenix dans la section « Équipes » de votre Espace-gestion.

QU'EST-CE QUE ISAGENIX ESPÈRE ACCOMPLIR EN METTANT À JOUR CETTE POLITIQUE?

En tant que compagnie mondiale, la mise sur pied de la nouvelle Politique sur l'échange de devises étrangères offre une prévisibilité et une certitude s'il advenait des variations dans les taux de change entre le dollar américain et les devises des autres pays. La politique permet aussi d'offrir un traitement juste et équitable à chacun des Associés dans le monde, peu importe où ils font affaire.

SI UN ASSOCIÉ S'INSCRIT ET COMMENCE À ACCUMULER DES VA À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, QUAND SE VERRA-T-IL ATTRIBUER UN FACTEUR?

Isagenix inclura les VA accumulés dans un pays en particulier une fois que les VA ont excédé 10 pour cent des VA généraux accumulés à l'échelle mondiale. Si un Associé accumule plus de 10 pour cent de ses VA à l'échelle internationale durant le premier trimestre de son inscription, sa commission sera assujettie aux taux de change actuels des devises étrangères Isagenix. Isagenix examinera le volume d'affaires dans les prochains trimestres et offrira au membre un Facteur personnel du taux de change des devises étrangères dans leur énoncé de commission.

QUAND LA POLITIQUE DE TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES A-T-ELLE ÉTÉ ÉTABLIE?

Pour tous les marchés, la politique est en vigueur depuis le 26 décembre 2016. Dans le cas du marché américain, la politique est en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

SI JE SUIS UN ASSOCIÉ AMÉRICAIN QUI S'EST INSCRIT À ISAGENIX LE 5 JUILLET 2017, EST-CE QUE LA PRÉSENTE POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES AFFECTERA LE PAIEMENT DE MES COMMISSIONS?

Non. Seulement les Associés des États-Unis s'inscrivant à Isagenix après le 1er janvier 2018 et qui obtiendront au moins dix (10) pour cent de leur volume d'affaires hors de leur pays de résidence seront touchés.

SI JE RÉSIDE AU CANADA ET RÉALISE EN MOYENNE 250 CYCLES DE VOLUME D'AFFAIRES AUX ÉTATS-UNIS PAR SEMAINE, QUEL TAUX SERA UTILISÉ POUR CALCULER MES COMMISSIONS?

La compensation de tout Associé réalisant une moyenne de 250 cycles de volume aux États-Unis par semaine durant le trimestre sera le taux de change des devises étrangères équivalent pour les États-Unis, indépendamment de leur pays de résidence.

QUELLE INCIDENCE LA POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES AURA-T-ELLE SUR MON CENTRE D'AFFAIRES DE RÉINSCRIPTION?

Associés américains : Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de tout centre d'affaires de réinscription débutant le ou après le 1er janvier 2018 sera calculé sur la base du volume d'affaires de leur branche intérieure de réinscription.

Associés internationaux : Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de tout centre d'affaires de réinscription de n'importe quelle date sera calculé sur la base du rapport du volume d'affaires de leur branche intérieure de réinscription au volume combiné des deux branches. Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères le plus élevé sera utilisé.

CE CHANGEMENT TOUCHERA-T-IL LE PRIX DES BILLETS D'ÉVÉNEMENT?

Les événements Core 4 Events™ tenus dans des marchés étrangers, soit à l'extérieur des États-Unis, seront concernés par la Politique sur l'échange de devises étrangères et seront payés selon la devise du marché, lorsque applicable.

QUELLE INCIDENCE LA POLITIQUE AURA-T-ELLE SUR LES FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS POUR LES ASSOCIÉS?

Les frais d'adhésion annuels seront facturés dans la devise du marché local.

COMMENT LA POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES AFFECTERA-T-ELLE LES PRIX PROMOTIONNELS?

Certains gains seront établis selon des montants fixés pour chaque pays. D'autres prix promotionnels, comme des voyages, des coupons et plus pourraient être assujettis à la Politique sur l'échange de devises étrangères.